

## **Compte rendu du Comité Social d'Administration Local du** **11 janvier 2023**

Dans sa déclaration liminaire (jointe), Solidaires Finances Publiques rappelle la pleine légitimité de notre organisation dans la représentation des personnels de la DGFIP et plus particulièrement à la DIRCOFI CENTRE OUEST (48,41 % des votes exprimés avec un taux de participation de 81,82% supérieur de 10 points à la moyenne nationale). Nous avons dénoncé le manque d'anticipation dans le cadre de nos nouvelles instances sociales, et promettons d'être intransigeant.e.s quant au respect des acquis antérieurs de fonctionnement. Concernant le volet emplois de ce CSAL, Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition à toute forme de suppression d'emplois, et rappelle que, si la DIRCOFI CENTRE OUEST présente cette année un solde positif, c'est au détriment des 1359 ETP ponctionnés dans les directions territoriales ! C'est inacceptable !

Le COM qui s'annonce ne présage rien de meilleur, et Solidaires Finances Publiques aura à cœur de mettre au centre des débats les réelles ambitions des personnels : rémunérations, métiers, règles de gestion, de mutations, et avec une attention particulière sur la retraite et le combat qui s'annonce pour les droits des personnels.

En ce début d'année, la formulation de vœux est de mise. Solidaires Finances Publiques en fait en matière de sécurité et de protection des agent.e.s, trop souvent malmené.e.s par les directions.

Au plan local nous souhaitons du collectif, et de la confiance réciproque et sincère.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Solidaires Finances Publiques a demandé des précisions sur la mise en place des nouvelles instances, et notamment le règlement intérieur, l'agenda prévisionnel des programmations de travaux et des réunions de la formation spécialisée, la communication de la base de données sociales, la nomination de référent.e.s égalité, d'assistant.e.s de prévention, de médecin du travail, d'inspecteur ou inspectrice santé, sécurité au travail. De même nous avons demandé à avoir communication de l'emplacement du registre de signalement d'un danger grave et imminent, et du registre de signalement d'une alerte sanitaire et environnementale. La direction a pris note...

### 1/ PV du CTL du 21/11/2022 :

Bien que la transmission de ce PV fut plus que tardive, il a été approuvé à l'unanimité.

### 2/ Situation des emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

La direction, fière d'annoncer un solde positif d'emplois, a présenté son plan de déploiement à la DIRCOFI CENTRE OUEST pour 2023. Nous lui avons rappelé que ceux-ci n'étaient que des transferts d'autres directions et ne constituaient absolument pas de réelles créations au

plan national.

-Nous avons déploré que les postes de chef.fe.s de brigade soient de plus en plus occupés par des IDIV, et qu'ils n'attirent plus les IP.

Pour ce qui est de la transformation d'aubaine à St Briec, une réversibilité est ensuite prévue, mais n'est pas garantie par la Centrale selon le Président.

-Concernant le PPCO d'Orléans, le Président, après réflexion pendant la pause méridienne, nous a confirmé le maintien de cette cellule à Orléans. Solidaires Finances Publiques juge cette décision sage, compte tenu du sentiment de délaissement des agents et agentes de l'ex région Centre, toujours prégnant plus de cinq ans après la fusion avec la DIRCOFI OUEST.

-Les transferts du B et du C des services d'Orléans permettent aux agent.e.s en surnombre de pouvoir postuler sur leur poste et les brigades d'Orléans conserveront les 2 agent.e.s B en cellule d'appui.

-La création de 4 emplois direction à Rennes (1 IDIV expert et 3A inspecteurs-trices) est justifiée par la direction afin de couvrir des missions de soutien et d'expertise aux brigades. Ainsi, la création de 3 consultant.e.s est prévue (financier.e, en immobilier et en mutualisation des axes de rappels et procédés de fraude).

Ces spécialités découlent de remontées de terrain et de discussions en séance, mais pouvaient encore évoluer (CIR, impôts locaux, ESFP, TVA, fusions acquisition, police fiscale...).

Solidaires Finances Publiques prend acte que ces postes pastillés direction seront flexibles en termes de facilités de déplacements et de télétravail, et qu'ils n'impacteront pas le calcul des objectifs des vérificateurs et vérificatrices.

Les appels de Solidaires Finances

Publiques depuis de nombreuses années sont enfin écoutés.

Les questions matérielles d'installation, et de rédaction des demandes de mutation restent en suspens. Les fiches de postes ont été mises en ligne le 18/01/2023 sur le site de la DIRCOFI CENTRE OUEST.

-Concernant le transfert d'emploi A de Nantes à Rennes pour compenser la promotion d'IDIV experte d'une rédactrice à l'animation, nous constatons qu'elle conduit à la suppression d'un poste de rédacteur ou rédactrice à la division 5 à Nantes. Nous avons manifesté notre désaccord avec la décision de la direction sur ce point.

En effet, si les flux en nombre de dossiers contentieux ont bien baissé ces dernières années, leur complexité, leur technicité, (établissements stables, problématiques internationales et financières) sont chronophages. Ainsi la baisse de la charge globale de travail au contentieux n'est pas garantie. L'arrivée massive des dossiers du TA de Nantes restés en attente va également augmenter le flux. La suppression d'un poste de rédacteur ou d'une rédactrice au sein de ce service n'est pas justifié, d'autant plus qu'il est déjà coutumier de sa présence visible au TBVS. Par contre, la cellule ERICA de ce service est totalement sous dimensionnée et il faudrait créer des postes C ou B à Nantes.

Ces constatations nous ont conduit à demander au Président de proposer deux votes sur les emplois à la DIRCOFI CENTRE OUEST : un sur les créations de postes, et l'autre sur les suppressions de postes. Cette demande ayant été refusée, l'ensemble des organisations syndicales a refusé de participer au vote, ce qui est totalement différent d'une abstention, nonobstant le point de vue du directeur

exprimé dans le « flash CSAL ».

Quel que soit le nom de l'institution, les directeurs oublient toujours qu'ils doivent se comporter en Président de la commission. Et maintenant, ils pratiquent les « fake news » !

### 3/ Nouvelle organisation des divisions Animation et de la Cellule de synthèse

La direction a fait le choix de revoir l'organisation au sein des divisions animations, afin d'y intégrer les travaux de préparation des interlocutions de cellule de synthèse. Cette nouvelle organisation devrait permettre, selon la direction, de mieux gérer les pointes de charges.

Une réunion de la Formation Spécialisée devrait être planifiée sur le point de l'impact immobilier de ces réorganisations.

### 4/ bilan du sondage des journées métiers 2022

Solidaires Finances Publiques a émis des doutes sur la pertinence des questions posées eu égard aux incohérences ressortant de ce bilan : par exemple quand seulement 44 % des agents et agentes de la journée de Tours (54 % pour Nantes) sont pour le maintien annuel alors que 90 % sont satisfait.e.s de la journée de 2022 (sauf la restauration nous a-t-on dit!!).

Nous avons ré-émis le souhait que ces journées puissent se faire en co-modalité (présentiel - distanciel) afin de permettre à toutes et tous d'y participer, notamment les agent.e.s contraint.e.s d'être absent.e.s pour des raisons sanitaires.

### 5/ Echanges sur le document d'orientation en vue du COM

Solidaires Finances Publiques dénonce une consultation en deux temps à la DIRCOFI CENTRE OUEST, court-circuitant les organisations syndicales, auxquelles les

agent.e.s sont attaché.e.s selon le taux de participation aux dernières élections professionnelles. Il s'agit d'un simulacre de consultation, digne du concours Lepine de la bonne idée, où tout est commandé, balisé. Un exutoire pour les agent.e.s, mais dans lequel les véritables sujets n'y sont pas. Tout jute un Novelangue pseudo libéral avec de jolis concepts colorés.

Il y a un décalage flagrant avec les véritables sujets portés par les revendications des agent.e.s dont Solidaires Finances Publiques se fait le relai : la retraite, les missions, les règles de gestion, de mutation, les rémunérations. Solidaires Finances Publiques n'a pas attendu ce remue ménage pour agir et porter un discours structuré sur ces questions. Nous refusons de perdre notre temps dans cet exercice d'enfumage de la DG.

### 6/ Questions diverses

Au vu des récents évènements dramatiques, Solidaires Finances Publiques a une nouvelle fois dénoncé l'attitude plus que négative à notre égard des dirigeant.e.s de notre pays, et demandé l'organisation d'une réflexion sur les améliorations à apporter à la protection des agents et agentes au sein de la DIRCOFI CENTRE OUEST.

La Direction s'est montrée ouverte sur le sujet et nous a apporté des précisions sur les remontées faites à la DG et indiquées dans son message du 15/12/2022 :  
-possibilité d'actionner l'article 40 sans préqualification des infractions,  
-possibilité de revoir les droits du contribuable en cas de mauvaise attitude (allongement de la durée du contrôle par exemple),  
-possibilité d'effectuer le contrôle du bureau à l'initiative de l'administration.

\*\*\*\*\*